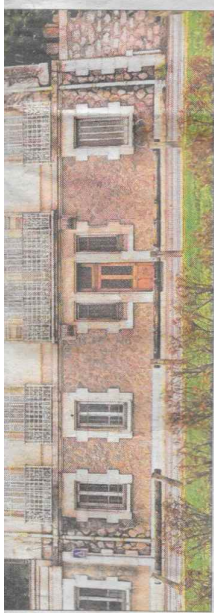


« Gren' de projets », à son avenir. La piscine Iris est sortie de l'appel à projets mais n'est pas abandonnée.»

→ **Quelle est la prochaine étape pour les bâtiments toujours en lice ?**

« Sur cette deuxième phase qui débute, nous allons demander à chaque porteur de projet présélectionné, pour une remise de dossier en juillet, de confirmer leur projet, sa faisabilité juridique et économique, de le détailler. Nous allons les accompagner dans une analyse qui confortera la faisabilité de chaque projet. Le comité de sélection se réunira en septembre pour choisir le lauréat pour chaque bâtiment. Et la sélection du comité sera, à l'automne, présentée en conseil municipal. Certains bâtiments seront donc proposés à la cession, pour d'autres nous irons sur un bail emphytéotique. »

Propos recueillis par M.E.



L'avenir de l'Orangerie, du pavillon sud de la caserne de Bonne, de la Villa Clément, et de l'ancien musée (ainsi que de l'ancien couvent de minimes) sera connu en septembre prochain après une étude approfondie de chacun des 13 projets présélectionnés. Photos: Le DU/Archives Lisa MARCELJA et Allroad PARRUGA

Quel avenir pour le Foyer étudiant de Grenoble ?

En lançant "Gren'de projets" à l'automne dernier, la Ville a un peu surpris les responsables du Foyer étudiant de Grenoble. Et pour cause ! L'institution qu'ils dirigent et qui accueille, chaque année, une centaine d'étudiants est installée dans l'ancien couvent de minimes, l'un des bâtiments identifiés par la Ville pour être réhabilité. « Lors- qu'on a appris que nos bâtiments faisaient partie de ceux sélectionnés pour une réhabilitation, on n'a pas compris, expliquait, il y a quelques semaines, un responsable de

l'association dans nos colonnes. Ce n'est ni désert ni inutilisé ! De plus, nos 100 étudiants font vivre le quartier qui en a bien besoin. [...] Ce foyer est le symbole de la tradition d'accueil de notre ville ». Pour faire vivre ce symbole, l'association a donc choisi de déposer un dossier d'intérêt... que le comité de sélection n'a pas retenu. « Leur projet ne portait pas sur les trois ailes de l'ancien couvent », justifie l'adjointe Maud Tavel, qui insiste sur « l'utilité de cette association. Aujourd'hui, il y a donc deux



Le comité de sélection n'a pas retenu le projet porté par l'association du Foyer étudiant de Grenoble. Son démantèlement est donc aujourd'hui une hypothèse. Photo: Ville de Grenoble

Les treize dossiers présélectionnés

d'exploration artistique par l'association l'Affluent.

→ **L'ancien couvent des minimes**

1/"Hôtel du Monde" : centre de ressources commun, espaces de travail, espaces associatifs, résidence, hébergement, logements temporaires, espaces événementiels, restauration par l'Observatoire des Politiques Culturelles.

2/"L'ancien couvent des minimes" : logements, auberge de jeunesse "nouvelle génération", activités par Durev Immobilier et Vinci Immobilier.

3/"Les Minimes" : fabrique d'innovation sociale et éco-

tion, hébergement, exposition, bien être... par Grow-noble.

→ **La Grande Orangerie**

1/"Farm'lab" : laboratoire d'agriculture et ferme urbaine verticale, lieu pédagogique et événementiel par FLOO Architecture et Urbanisme.

2/"Tiers-lieu" : espace dédié à l'échange des savoirs et savoir-faire, bar, restaurant, atelier réparation vélo, atelier culinaire, boutique de produits locaux... par l'association l'Orangerie de Grenoble.

3/"L'Orangerie" : lieu de vies urbaines innovant et dé-

→ **L'ancien musée bibliothèque**

1/"Hôtel Musée Bibliothèque de l'échange" : reconstruire un marqueur urbain qui incarnera la vision du XXI^e siècle pour la ville avec un Musée-Hôtel, restaurant, café coworking, co-living, espaces associatif et événementiel en Rez-de-chaussée par Fuksas - Redman

2/"L'ancien musée" : valorisation de l'histoire et du patrimoine grenoblois (exploratorium de la Ville de demain, espace de réceptions, conférences, séminaires, bibliothèque, pôle alimentation...) par Bastille Avocats.

Concernant la piscine Iris, le

Auris en oisans
1600 - 3330m

FORFAIT JOURNÉE GRAND DOMAINE À PARTIR DE

32.90 €*

À 1h de Grenoble

www.auris-en-oisans.fr